

Conditions générales de ventes

Conditions générales de ventes (site)

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») régissent les ventes en ligne de jeux, consoles, accessoires et guides (ci-après les « Produits »), conclues entre, d'une part, tout client consommateur majeur et juridiquement capable résidant en France Métropolitaine (Corse incluse), et la société MICROMANIA (ci-après « MICROMANIA »), sur le site www.micromania.fr (ci-après le « Site »).

Ces CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, notamment celles en vigueur pour les ventes en magasin.

MICROMANIA peut être amenée à modifier certaines des dispositions de ses CGV. Il appartient au Client d'en prendre connaissance avant toute commande. Ces modifications sont opposables à compter de leurs mises en ligne et ne peuvent s'appliquer aux contrats conclus antérieurement. Chaque achat sur le Site est donc régi par les CGV en vigueur applicables à la date de la commande.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes CGV viendrait à être déclarée nulle et/ou non avenue, les autres clauses demeureront néanmoins de pleine et entière application.

Toutes les opérations commerciales proposées sur le Site sont uniquement valables pour les Produits vendus sur ledit Site.

ARTICLE 1 : IDENTIFICATION DE MICROMANIA

Siège social : La société MICROMANIA est une société par actions simplifiée au capital de 1.037.000,00€, dont le siège social est situé 955 Route des Lucioles - 06560 VALBONNE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRASSE sous le numéro 482 488 483.

Hébergeur internet : TAS France, société par actions simplifiée, au capital de 500.000,00€, dont le siège social est situé 1300 Route des Crêtes - 06560 VALBONNE, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRASSE sous le numéro 382 525 541.

Service client :

Vous pouvez contacter le service client par courrier à l'adresse postale suivante :

Micromania
Service client
955, route des Lucioles
06901 SOPHIA-ANTIPOLIS

Vous pouvez également contacter un conseiller via l'adresse mail suivante :

megacarte@micromania.fr

ARTICLE 2 : PRODUITS

2.1 - Les offres de Produits proposées sur le Site sont régies par les présentes et sont valables tant qu'elles demeurent en ligne. Le Client est invité à consulter la disponibilité des Produits sur la page d'information de chaque produit.

2.2 - Les Produits proposés à la vente sont conformes à la législation française en vigueur.

2.3 - Les Produits sont présentés sur la base des informations, photos et textes transmis par les éditeurs. Il peut parfois exister des différences mineures avec le Produit final livré au Client et les éditeurs peuvent parfois modifier sans préavis les caractéristiques des Produits.

ARTICLE 3 - COMMANDES - PRECOMMANDES

3.1- Commandes

Les commandes sont prises uniquement sur le Site. Le Client reconnaît avoir pris connaissance et avoir accepté les CGV préalablement à sa commande.

Préalablement à la finalisation de sa commande, le Client a accès, de manière lisible et compréhensible :

- Aux informations relatives aux caractéristiques essentielles des Produits commandés et à leur prix ;
- Aux conditions, délai et modalités d'exercice du droit de rétractation évoqués à l'article 6 des CGV, ainsi qu'au formulaire type de rétractation accessible aisément ;
- Aux modalités entourant les frais de renvoi des Produits en cas d'exercice du droit de rétractation.

3.2 - Processus de commande :

Choix du Produit : Le Client sélectionne le ou les Produits qu'il souhaite commander ;

Vérification du contenu de la sélection : Le Client vérifie le contenu de son panier tout en gardant la possibilité de supprimer le ou les Produit(s) sélectionné(s) ;

Identification : Le Client remplit le formulaire d'identification mis à sa disposition et y indique les informations demandées (informations obligatoires : nom, prénom, e-mail, adresse, téléphone, mot de passe). En validant la création de son compte, le Client prend connaissance et accepte les CGV, puis accepte ou pas de recevoir les offres et les actualités de MICROMANIA uniquement. Il pourra depuis son compte client choisir de se désabonner de ce service d'informations.

Vérification de la commande : Le Client vérifie le contenu de sa commande, le prix total, l'adresse de livraison et de facturation, tout en gardant la possibilité de supprimer un Produit ou de modifier l'adresse de facturation et de livraison ;

Choix des modalités de livraison : Le Client précise son mode de livraison par So Colissimo, Chronopost ou France Express, à l'adresse qu'il aura indiquée ou s'il souhaite retirer les Produits dans le magasin MICROMANIA de son choix.

Choix du mode de paiement : Le Client choisit le mode de paiement suivant les modalités définies à l'article 4 des CGV.

Confirmation de la commande : Le Client confirme sa commande après l'avoir vérifiée, en cliquant sur le bouton « Commander ». Lors de la validation finale de la commande, le Client clique sur le bouton « Payer ma commande », reconnaissant ainsi expressément :

Accusé de réception de la commande: Le Client reçoit un e-mail récapitulant le contenu de sa commande, à savoir :

Le numéro de sa commande ;
Le numéro de transaction bancaire ;
La liste et le prix des Produits commandés ;
Les modalités de livraison et le prix de celle-ci ;

Ce document étant le justificatif officiel de la commande, le Client doit le conserver.

Le Client dispose de l'ensemble des informations légales, lesquelles se trouvent contenues dans les deux documents suivants :

L'e-mail récapitulant le contenu de sa commande, que le Client pourra imprimer à tout moment ;

Les CGV qui seront consultable et téléchargeable tout au long de la navigation sur le Site www.micromania.fr , et que le Client pourra imprimer à tout moment ;

Traitement de la commande : MICROMANIA s'engage à honorer la commande enregistrée sur le Site et validée par PAYLINE (système d'analyse des transactions). A défaut de disponibilité immédiate, MICROMANIA s'engage à en informer au plus tôt le Client par courrier électronique ou par téléphone. En cas d'annulation de la commande, le Client sera remboursé dans un délai maximum de quatorze (14) jours, à compter de sa demande de remboursement.

Confirmation d'envoi de la commande : Le Client recevra un e-mail lui confirmant l'envoi de sa commande. Le contrat est réputé être conclu à la date de l'envoi de cet e-mail.

MICROMANIA se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

MICROMANIA est un détaillant et n'a pas vocation à vendre les Produits proposés en quantités importantes. Pour cette raison, MICROMANIA se réserve le droit de refuser les commandes d'un même Produit en quantité importante et ce, dès 3 articles identiques, exception faite des Produits commercialisés en quantité limitée (Produits notamment, mais

non limitativement, vendus sous les dénominations d'éditions limitées ou collector), pour lesquels MICROMANIA pourra refuser toute commande excédant un article identique par achat.

3.3 - Précommande

Le Client peut, dans certains cas, précommander sur le Site un Produit qui n'est pas encore disponible à la vente afin de le réserver pour le jour de sa sortie officielle. Ledit Produit est alors mis à la disposition ou livré au Client dans les conditions énoncées à l'article 5 des CGV.

Si à titre très exceptionnel, la précommande ne peut être honorée par MICROMANIA, le Client sera entièrement remboursé de la somme payée, par virement bancaire et sans frais supplémentaire pour le Client.

La date d'arrivée en stock communiquée par l'éditeur d'un Produit n'est qu'indicative, la responsabilité de MICROMANIA ne peut donc être engagée en cas de retard par rapport à la date initialement communiquée au Client.

3.4 - Vente de DLC et jeux dématérialisés

Sur la boutique www.micromania.fr vous pouvez également acheter directement en ligne :

- Des codes permettant de télécharger des jeux complets (sur le PlayStation Network ou le Xbox Live).
- Des DLC (contenus additionnels), permettant de prolonger l'expérience d'un jeu ou d'accéder à de nouvelles options.

IMPORTANT : Une fois la commande en cours de traitement, ces codes ne peuvent pas faire l'objet d'un retour ou d'un remboursement.

PAIEMENT : Une commande exclusivement composée de contenu digital ne peut pas être intégralement payée par PAYPAL ou par bon d'achat fidélité.

MISE A DISPOSITION DU CODE : Votre code DLC sera disponible dans votre Compte client Micromania.fr

Le délai moyen d'affichage du code dans la rubrique « Mes DLC » est de 30 minutes après confirmation de votre commande. Votre compte doit être confirmé (un email de confirmation est automatiquement envoyé suite à toute création de compte).

Afin d'utiliser ce code, vous avez besoin d'être connecté à Internet.

CONDITIONS D'UTILISATION DES CODES :

[Conditions d'utilisation de Xbox LIVE](#)

[Condition d'utilisation de PlayStation Network](#)

A noter : nous vous invitons à vous diriger directement vers les supports clients des éditeurs de jeux en cas de problème de fonctionnement. Notre service clients reste cependant à votre entière disposition.

ARTICLE 4 - PRIX – MODALITES DE REGLEMENT – RESERVE DE PROPRIETE

4.1 – Prix

Les prix pratiqués sur le Site sont ceux en vigueur au jour de la commande. MICROMANIA se réserve le droit de proposer, sur le Site, des prix différents de ceux pratiqués en magasin.

Tous les prix des Produits sont indiqués en euros, toutes taxes comprises, hors frais de livraison. Lesdits frais de livraison seront mentionnés dans le « panier » avant la validation de la commande par le Client. Toutes les commandes, quelles que soient leurs origines, sont payables en euros.

MICROMANIA se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les Produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la commande par le Client.

4.2 - Modalités de paiement

Le paiement par le Client s'effectue uniquement par cartes bancaires (Visa, MasterCard, autres cartes bleues). MICROMANIA refuse tout paiement par cartes prépayées.

Le débit du montant des achats sur le compte bancaire du Client sera effectué immédiatement après le passage de la commande ou de la précommande.

3XCB (COFIDIS)

Micromania vous propose de régler votre commande en 3x par carte bancaire pour un montant compris entre 90€ et 1000€. Cette offre de paiement est réservée aux porteurs d'une carte bancaire ayant une date de validité supérieure à 3 mois et émise en France.

Les CB acceptées : CB / Mastercard / VISA acceptées

Les CB refusées : Maestro / Electron / CB étrangères / Cirrus/e-carte Bleue et autres cartes à autorisation systématiques

Les frais s'élèvent à 1.5% du montant total de la commande.

Financement d'une durée inférieure à 3 mois consenti sous réserve d'acceptation par COFIDIS SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 67 500 000 €. Siège social : Parc de la Haute Borne, 61 avenue Halley - 59866 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex - RCS LILLE METROPOLE SIREN N°325 307 106, enregistré auprès de l'ORIAS sous le numéro 07023493 (www.orias.fr). Vous bénéficiez d'un délai légal de rétractation au titre de la vente à distance.

Calculez vos mensualités :

Après avoir renseigné les informations demandées en ligne sur le formulaire 3xCB, vous recevrez par l'email l'accord de notre partenaire financier COFIDIS et pourrez télécharger les conditions de votre contrat.

Après confirmation de la transaction, vous recevrez par email un échéancier. Le montant est divisé en 3 échéances.

La première échéance sera prélevée dans les 3 jours qui suivent votre achat. Le paiement de votre achat n'excédant pas 90 jours à compter de la date de votre achat.

4XPAYPAL (COFIDIS)

Payez en toute simplicité et sécurité avec votre compte Paypal : Micromania vous propose de régler votre commande en 4x via votre compte Paypal pour un montant compris entre 90€ et 1000€. Pour bénéficier de cette offre, sélectionnez le paiement 4xPaypal lors du choix de paiement et remplissez le formulaire.

Les frais s'élèvent à 2.20% du montant total de la commande.

Vous serez prélevé via votre compte PayPal en 4 échéances et recevez un email de confirmation de votre paiement en 4x. Le montant est divisé en 4 échéances qui seront prélevées aux dates suivantes : J+1 / J+32 / J+63 / J+90. Vous recevrez un email avant chaque prélèvement.

Dans le cadre du 3XCB et 4XPAYPAL, si vous annulez une partie de la commande dans le respect des conditions Générales du Vendeur et en accord avec celui-ci, postérieurement au premier débit, voire le cas échéant, à la deuxième opération de débit, le montant du Crédit sera modifié et les débits seront ajustés. L'éventuel trop perçu par Cofidis vous sera remboursé dans les meilleurs délais suivant le dernier débit.

4.3 - Réserve de propriété

Les Produits demeurent la propriété de MICROMANIA jusqu'au complet paiement du prix par le Client. Toutefois, le transfert des risques inhérents aux produits s'effectue au jour de la livraison au Client.

ARTICLE 5 – MODALITES DE LIVRAISON

5.1 - Les Produits achetés sur le Site sont livrés uniquement en France Métropolitaine (Corse incluse), à l'adresse de livraison indiquée par le Client lors du processus de commande.

5.2 – Tous les délais de livraison sont calculés en jours ouvrés (du lundi au vendredi, hors jours fériés, jours hebdomadaires de fermeture du commerce). Ces délais correspondent aux délais habituels de traitement, de préparation et d'acheminement de la commande.

La livraison sera effectuée par transporteur, dans un délai moyen constaté de 2 jours ouvrés et ne pouvant excéder 5 jours ouvrés (sous réserve de disponibilité des stocks) à compter de la confirmation par courriel de la commande.

5.3 - Les Produits faisant l'objet d'une précommande seront expédiés à la date de leur sortie nationale. Le Client recevra donc ses achats précommandés dans les délais indiqués à l'article 5.4 suivant la date de sortie nationale fixée par l'éditeur.

La modification de cette date de sortie nationale par l'éditeur et par conséquent, la modification de la date de livraison du Produit, ne peut engager la responsabilité de MICROMANIA.

5.4 - MICROMANIA propose au Client 4 modes de livraisons / mise à disposition :

- Livraison en 48 heures par La Poste (service So Colissimo) :

Pour les Produits dont la date de sortie nationale est un lundi ou un mardi, le Client peut ne pas recevoir lesdits Produits le jour de leur sortie, la livraison n'étant assurée par La Poste que dans un délai moyen de 48 heures.

Le Client peut choisir différents lieux de livraison :

- « Mon domicile » : livraison entre 8 heures et 13 heures à l'adresse choisie par le Client ;
- « Mon bureau de poste » : livraison dans l'un des 10000 bureaux de poste, au choix du Client ;
- « Mon commerçant » : livraison chez l'un des nombreux commerçants partenaires (liste disponible sur le Site), au choix du Client.

Les frais de livraison par service So Colissimo sont pris en charge par MICROMANIA pour les Clients détenteurs d'une carte Mégacarte et bénéficiant du statut « Premium » au jour de la validation de la commande sur le Site.

- Livraison en 24 heures par Chronopost, ou France Express en région parisienne, pour toute commande passée avant 12 heures
- Retrait 48 heures en magasin MICROMANIA :

Le Client peut choisir de retirer ses achats dans tous les magasins MICROMANIA de France Métropolitaine (Corse incluse). La liste des magasins MICROMANIA est disponible sur le Site.

Ce service est gratuit.

- Retrait 1 heure dans les magasins MICROMANIA participants :

Le Client peut choisir de retirer ses achats dans l'un des magasins MICROMANIA de France métropolitaine (Corse incluse) dans lesquels les Produits commandés sont immédiatement disponibles, dans l'heure suivant sa commande (temps moyen généralement constaté).

Ce service est conditionné par le temps nécessaire à la préparation de la commande du Client et les horaires du magasin MICROMANIA concerné :

- Toute commande passée dans l'heure précédent la fermeture d'un magasin ne sera préparée que le lendemain, dans l'heure suivant l'ouverture du magasin ;
- Toute commande passée avant l'heure d'ouverture d'un magasin ne sera préparée que dans l'heure suivant cette ouverture ;
- Toute commande passée entre le vendredi à 17 heures et l'heure d'ouverture du magasin sélectionné le lundi matin, ne sera préparé que dans l'heure suivant cette ouverture ;

Le Client est donc invité à consulter, sur le Site, les horaires du magasin MICROMANIA dans lequel il souhaite retirer sa commande pour connaître les modalités particulières de retrait.

Ce service est gratuit.

5.5 - En cas d'adresse incomplète, de mauvaise adresse, de refus du colis par le destinataire ou de manque d'information entraînant une impossibilité de livrer le Produit au destinataire en temps et en heure, MICROMANIA ne pourra être tenue pour responsable du non-respect de la date contractuelle de livraison. Si ce manque d'information entraîne une deuxième présentation au destinataire, MICROMANIA sera en droit de demander au Client les frais correspondants à cette deuxième livraison.

En cas d'absence du destinataire, MICROMANIA ne pourra être tenue pour responsable de la qualité finale de la livraison.

ARTICLE 6 - DROIT DE RETRACTATION : SATISFAIT OU REMBOURSÉ

6.1 - Conformément à l'article L.121-21 et suivants du Code de la Consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours francs à compter de la date de réception de sa commande, pour retourner les Produits commandés, sans avoir à en justifier de motif.

6.2 - Dans le cadre de l'exercice de son droit de rétractation, les frais de renvoi des Produits sont à la charge exclusive du Client.

6.3 - Le Client pourra remplir et transmettre en ligne, sur le Site, le formulaire de rétractation, auquel cas, MICROMANIA accusera réception de la rétractation, sans délai et sur un support durable.

6.4 - Sous réserve du respect des conditions ci-après indiquées, MICROMANIA remboursera au Client le montant total des Produits commandés retournés incluant les frais de livraison payés lors de la commande, dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle MICROMANIA est informée de la décision du Client de se rétracter.

Le remboursement opéré par MICROMANIA dans le cadre de l'exercice du droit de rétractation n'inclut pas les frais de retours des Produits à MICROMANIA payés par le Client, qui ne constituent pas des sommes versées lors de la commande.

MICROMANIA effectuera ce remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès de ce dernier pour qu'il utilise un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le Client. Aucun envoi en contre remboursement ne sera accepté, quel qu'en soit le motif.

Le présent droit de retour ne pourra être accepté que pour les Produits complets, restitués dans leur état d'origine (emballages d'origine compris) avec une copie de la facture d'achat (reçue par mail lors de la confirmation de la prise en compte de la commande et disponible depuis le compte client sur le Site) comprenant le numéro de retour attribué par e-mail par notre Service Client et du bon de livraison (joint au colis à la livraison). Les Produits retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis ne seront pas repris.

6.5 - Le Client devra restituer les Produits complets (emballage, accessoires, notice...) et dans leur état d'origine à MICROMANIA au plus tard dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la communication de sa décision de se rétracter. Cette condition s'applique également aux Produits d'occasion achetés sur le Site. Les Produits retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis par le client ne seront pas repris.

6.6 - Tout retour devra être effectué à l'adresse suivante :

Micromania
MM Service Retours
BP 3
94381 Bonneuil-sur-Marne Cedex

6.7 - Limites à l'exercice du droit de rétractation :

Le droit de rétractation ne pourra pas s'appliquer en cas de :

- Fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le Client après livraison ;
- Fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Client.

ARTICLE 7 - GARANTIES

7.1 - Garanties légales :

Conformément aux dispositions légales, MICROMANIA assure la garantie de la conformité des Produits vendus sur le Site. Le Client dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du Produit pour agir. Le Client a le choix de demander la réparation ou le remplacement du Produit, sous réserve du coût manifestement disproportionné de la demande au regard de l'autre modalité.

Le Client est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité durant les six (6) mois suivant la délivrance. Au-delà, le Client devra rapporter la preuve que le bien n'est pas propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable ou qu'il ne présente pas les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties.

Cette garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie.

Le Client peut également décider mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Produits et les rendant impropres à l'usage auxquelles elles étaient destinées, à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client. Il peut alors choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente.

Les Produits vendus bénéficient des garanties légales pour autant que l'utilisation en ait été normale et que les conseils d'entretien aient été suivis.

Cette garantie ne concerne pas les dommages résultant d'un mauvais emploi du Produit ou de l'usure normale due à son utilisation. Pour pouvoir bénéficier de la garantie des Produits il convient impérativement de conserver la facture d'achat du Produit ainsi que le bon de livraison.

Pour tous retours Produits et SAV, la procédure de retour doit être demandée par le Client via son compte client dans la rubrique « Mes commandes » puis en faisant une « Demande de retour ».

7.2 - Garantie commerciale des consoles et jeux vidéod'occasion :

Ces Produits sont systématiquement testés avant leur mise en vente et sont garantis 6 mois par MICROMANIA dans les conditions énoncées à l'article 7.3 suivant.

MICROMANIA ne garantit pas la présence de notices de jeu dans ses Produits d'occasion.

7.3 - Garantie commerciale :

Certains Produits vendus sur le Site peuvent bénéficier d'une garantie commerciale dont la durée, qui est précisée sur chaque fiche article, est mentionnée sur la page Produit des articles concernés. Cette durée court à compter de la vente du Produit au Client.

Lorsque le Produit commandé par le Client est couvert par une garantie commerciale, ce dernier recevra, au plus tard au moment de la livraison, un livret accroché à l'article concerné dans lequel seront précisés le contenu de la garantie commerciale, ses modalités de mise en œuvre, son prix éventuel, sa durée, son étendue territoriale, ainsi que le nom et l'adresse du garant.

Il est précisé que la garantie commerciale accordée par MICROMANIA ne pourra pas s'appliquer en cas de détérioration résultant d'un usage non-conforme du Produit par le Client ou de l'usure normale du Produit due à son utilisation.

Indépendamment de la garantie commerciale accordée au Client, MICROMANIA reste tenue de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 211-4 et L. 211-13 du Code de la consommation ainsi que de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil.

7.4 - Pièces détachées :

Pour les pièces détachées indispensables à l'utilisation des Produits vendus par MICROMANIA, la période pendant laquelle ces pièces sont disponibles sera précisée sur tout document commercial ou sur tout support durable accompagnant la vente des Produits.

Sauf précision contraire portée à la connaissance du Client lors de la présentation des Produits sur le Site, les pièces détachées indispensables à l'utilisation des modèles commercialisés par MICROMANIA sont disponibles pendant toute la durée de commercialisation de ces modèles et pendant une durée de deux ans après l'arrêt de leur commercialisation par MICROMANIA.

7.5 - SAV - Modalités d'exercice des garanties légales et commerciales :

En cas de Produit non-conforme pendant la durée de la garantie légale ou de la garantie commerciale, le Client effectuera une demande au SAV MICROMANIA. Pour ce faire, le Client dispose des options suivantes :

Par téléphone : 04 92 94 36 00

Par courriel : sav@micromania.fr

Par courrier : Micromania - MM Service Retours - BP 3 – 94381 Bonneuil sur Marne

Le Client doit impérativement spécifier à MICROMANIA les difficultés ou dysfonctionnements rencontrés sur le Produit ou les Produit(s) concerné(s).

Pour pouvoir bénéficier de la garantie légale ou commerciale, tout Produit doit être, au préalable, soumis au SAV MICROMANIA, dont l'accord est indispensable pour pouvoir procéder au retour des Produits.

Le Client devra produire un justificatif d'achat pour toute demande d'exercice de la garantie légale ou commerciale.

MICROMANIA prendra en charge les frais de retour des Produits en cause.

MICROMANIA ne peut être tenue responsable en cas de non-réception du colis adressé par le Client, ce dernier étant libre de choisir le mode d'envoi du Produit. Le Client est seul responsable des conditions d'emballage du Produit en cas de retour, qui doivent permettre au Produit de voyager sans risque de dégradation ou de casse.

Après vérification de la non-conformité par MICROMANIA et de la possibilité pour le Client de bénéficier de la garantie légale ou commerciale, MICROMANIA procédera à la réparation du Produit concerné ou à son remplacement par un article identique. A défaut, le Produit retourné par le Client sera remplacé par une référence équivalente.

En cas de non-respect par le Client des conditions susmentionnées, le retour sera considéré comme un retour non-conforme et sera traité comme tel par MICROMANIA. Dans cette hypothèse, la garantie ne pourra pas trouver à s'appliquer.

ARTICLE 8 – DISPOSITIONS INFORMATIQUE ET LIBERTES

8.1 - Informations nominatives :

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, les informations qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées aux services du Site. Ces informations sont uniquement destinées à MICROMANIA et ne seront pas transmises à des tiers.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », le prélèvement, le traitement et l'utilisation des informations du Client par MICROMANIA a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous le numéro de récépissé 806949.

En application de cette loi, le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ces droits peuvent être exercés selon les modalités suivantes :

- Dans la rubrique « mon compte » du Site ;
- Par courriel à l'adresse suivante : meqacarte@micromania.fr
- Par courrier à l'adresse suivante :

Micromania
Service Clients
BP 9
06901 SOPHIA-ANTIPOLIS

8.2 - Cookies :

Le Site recourt à l'usage de cookies. Le cookie est un fichier informatique, stocké sur le disque dur de l'ordinateur du Client. Il a pour but de signaler une précédente visite du Client sur le Site.

Les cookies ne sont utilisés par MICROMANIA que dans le but de personnaliser le service proposé au Client.

Le Client conserve la possibilité de refuser les cookies en configurant son navigateur Internet. Il perd alors la possibilité de personnaliser le service qui lui est délivré par MICROMANIA via le Site.

ARTICLE 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

8.1 - Tous les documents, informations, textes, graphiques, images, photographies ou tout autre contenu, diffusés sur le Site, sont la propriété exclusive de MICROMANIA et sont réservés à l'utilisation de MICROMANIA. En conséquence, ils ne peuvent être ni reproduits, ni exploités, ni utilisés à quelque titre que ce soit.

8.2 – Les logiciels incorporés aux Produits commercialisés par MICROMANIA sont livrés avec une licence d'utilisation non cessible et non exclusive. Il est interdit au Client de procéder à toute copie autre que celles autorisées dans le cadre de la législation en vigueur.

Lesdits Produits font l'objet de droits d'utilisation personnels et spécifiques, réglementant leur diffusion publique et leur location. Le Client doit donc respecter les Conditions Générales de Vente des fabricants des différents Produits, MICROMANIA ne pouvant être tenu responsable des utilisations qui pourraient être faites des Produits dans ce cadre.

ARTICLE 10 – RESPONSABILITÉ – FORCE MAJEURE

MICROMANIA dégage toute responsabilité quant à l'utilisation ou au contenu des Produits commandés.

La responsabilité de MICROMANIA ne saurait être engagée pour tout événement, inconvénient ou dommage inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment en cas de rupture du service, d'intrusion extérieure ou de présence de virus informatiques.

Par ailleurs, MICROMANIA ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de situation fortuite ou de force majeure. Il en serait notamment ainsi en cas d'événements intervenant au sein de MICROMANIA, tels que : lock out, grève, épidémie, embargo, accident, interruption ou retard dans les transports, impossibilité d'être approvisionné, ou tout autre événement indépendant de la volonté de MICROMANIA entraînant un chômage partiel ou total.

ARTICLE 11 - DROIT APPLICABLE - LITIGES

Le présent contrat est soumis à la loi française.

La langue du présent contrat est la langue française.

Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente et tout contrat conclu entre MICROMANIA et le Client sera de la compétence de l'ensemble des Tribunaux d'Instance français.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par le Site constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre MICROMANIA et ses clients sur ledit Site.

Le Client est informé par MICROMANIA de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

ANNEXE 1 : RAPPEL DES TEXTES REGISSANT LA GARANTIE

Article L. 211-4 du Code de la consommation : Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L. 211-5 du code de la consommation : Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 211-6 du Code de la consommation : Le vendeur n'est pas tenu par les déclarations publiques du producteur ou de son représentant s'il est établi qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître.

Article L. 211-7 du Code de la consommation : Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de six mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.

Article L. 211-8 du Code de la consommation : L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis.

Article L. 211-9 du Code de la consommation : En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.

Article L. 211-10 du Code de la consommation : Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix. La même faculté lui est ouverte : 1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L. 211-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ; 2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche. La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur.

Article L. 211-11 du Code de la consommation : L'application des dispositions des articles L. 211-9 et L. 211-10 a lieu sans aucun frais pour l'acheteur. Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts.

Article L211-12 du Code de la consommation : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L. 211-13 du Code de la consommation : Les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.

Article L211-14 du Code de la consommation : L'action récursoire peut être exercée par le vendeur final à l'encontre des vendeurs ou intermédiaires successifs et du producteur du bien meuble corporel, selon les principes du code civil.

Article 1386-1 du Code civil : Le producteur est responsable du dommage causé par un défaut de son produit, qu'il soit ou non lié par un contrat avec la victime.

Article 1386-4 du Code civil : Un produit est défectueux au sens du présent titre lorsqu'il n'offre pas la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre. Dans l'appréciation de la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre, il doit être tenu compte de toutes les circonstances et notamment de la présentation du produit, de l'usage qui peut en être raisonnablement attendu et du moment de sa mise en circulation. Un produit ne peut être considéré comme défectueux par le seul fait qu'un autre, plus perfectionné, a été mis postérieurement en circulation.

Article 1386-17 du Code civil : L'action en réparation fondée sur les dispositions du présent titre se prescrit dans un délai de trois ans à compter de la date à laquelle le demandeur a eu ou aurait dû avoir connaissance du dommage, du défaut et de l'identité du producteur.

Article 1641 du Code civil : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1642 du Code civil : Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

Article 1643 du Code civil : Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie.

Article 1644 du Code civil : Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix.

Article 1645 du Code civil : Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur.

Article 1646 du Code civil : Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente.

Article 1647 du Code civil : Si la chose qui avait des vices a péri par suite de sa mauvaise qualité, la perte est pour le vendeur, qui sera tenu envers l'acheteur à la restitution du prix et aux autres dédommagements expliqués dans les deux articles précédents. Mais la perte arrivée par cas fortuit sera pour le compte de l'acheteur.

Article 1648 alinéa 1 du Code civil : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Conditions générales de reprise des produits d'occasion en magasin

CONDITIONS GENERALES DE REPRISE DE PRODUITS D'OCCASION EN MAGASIN

Applicables à compter du 18 Mars 2016

Art. 1 - Identification de la Société

La société Micromania (ci-après Micromania) est une société par actions simplifiée au capital de 156.156.960,00 Euros, dont le siège social est situé 955 Route des Lucioles - 06560 VALBONNE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Grasse sous le numéro 48070594600048.

Art. 2 - Champ d'application - Terminologie – Modification des Conditions Générales de Reprise

2.1 Les présentes Conditions Générales de Reprise (ci-après « les CG »), établies conformément au principe de transparence qui préside aux relations entre Micromania et les clients, forment un tout indissociable avec les offres commerciales ou devis établis par Micromania.

2.2 Les CG régissent la reprise des produits d'occasion (ci-après « les Produits ») réalisée par Micromania auprès des clients consommateurs (ci-après « les Clients ») souhaitant revendre leurs Produits dans les magasins Micromania (ci-après le ou les Magasins) et bénéficier à ce titre d'un avoir ou d'une reprise en espèces selon le type de produit et de magasin.

2.3 Les présentes CG régissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la reprise des Produits par Micromania dans les Magasins.

2.4 Il est précisé que le Client doit avoir la capacité juridique de contracter. En outre, le Client atteste qu'il est propriétaire du (des) bien(s) vendu(s) et que ce(s) dernier(s) est (sont) commercialisable(s) sur le territoire français.

2.5 Toute reprise implique, au préalable, la prise de connaissance et l'adhésion sans réserve aux présentes CG.

2.6 Micromania se réserve le droit de modifier les présentes CG. Cependant, toute reprise sera régie par les CG en vigueur au moment du transfert de propriété.

2.7 Si l'une quelconque des clauses des CG se révélait nulle pour quelques motifs que ce soit, seule la clause en cause serait réputée non écrite, toutes les autres dispositions étant intégralement maintenues.

2.8 Les présentes CG sont communiquées sans délai à tout Client qui en fait la demande en Magasin.

Art. 3 – Modalités de reprise des Produits

Seuls peuvent faire l'objet d'une reprise par les Magasins les Produits qui répondent aux critères d'éligibilité fixés par Micromania et librement accessibles en Magasin et sur le Site :

- La référence du produit doit être présente dans la base de données de Micromania ;
- Le Produit doit être dans un état « comme neuf » ou « bon » tels que définis ci-dessous ;
- Le Produit doit être rapporté à Micromania dans son état d'origine, accompagné de sa jaquette et de sa notice (pour les jeux) ainsi que de tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement du produit (consoles).

Seront considérés dans un état « comme neuf », les Produits :

- En parfait état de fonctionnement,
- Dont le jeu, le boîtier et tous les éléments constituant le Produit sont intacts ;
- Qui ne sont pas issus d'une version promotionnelle ;
- Pour lesquels aucune marque d'usure ou de personnalisation n'est visible.

Seront considérés dans un état « bon », les Produits :

- En parfait état de fonctionnement ;
- Dont le jeu, le boîtier et tous les éléments constituant le Produit sont présents mais peuvent présenter des marques d'usure ;
- Qui ne sont pas issus d'une version promotionnelle ;
- Pour lesquels des marques d'usure ou de personnalisation sont visibles.

Tous les Produits rapportés par le Client sont évalués par les équipes de Micromania pour vérifier leur état sur la base des critères ci-dessus exposés.

Si le Produit fait l'objet d'une décote après évaluation par Micromania, une description précise des éléments justifiant cette décote sera remise au Client.

La demande de reprise effectuée par le Client suit la procédure suivante :

3.1 Le Client se rend dans l'un des Magasins muni d'une pièce d'identité et prend connaissance des présentes CG et de la liste des jeux éligibles à l'offre de reprise.

3.2 Le Client confirme à l'équipe du Magasin sa demande de reprise sur la base des Produits éligibles par Micromania et aux Prix proposés par Micromania. Le seuil minimum de reprise est limité 0.10 €. Le seuil maximum de reprise est limité à quatre cent euros.

Lorsque les montants des reprises des Produits éligibles, après évaluation par Micromania, atteignent le seuil maximum de reprise fixé ci-dessus au cours du même mois, Micromania se réserve le droit de refuser toute nouvelle demande de reprise du Client.

3.3 Le Client s'engage à effectuer une demande de reprise dans la limite de deux Produits identiques par période de trois mois.

Art 4 – Modalités financières

4.1 La liste des Produits éligibles à l'offre de reprise de Micromania comporte une offre de prix de rachat pour chaque Produit, en fonction de plusieurs critères définis par Micromania.

Cette offre a une durée de validité limitée au moment de la négociation en magasin, et n'engage pas le magasin pour l'avenir sur un produit identique. Le Client n'est nullement tenu d'accepter l'offre de rachat émanant du Magasin.

4.2 La demande de reprise est établie sur la base des tarifs de reprise proposés par Micromania.

4.3 Dès la présentation du Produit en Magasin par le Client, une évaluation du Produit est effectuée par Micromania et un avoir correspondant à la demande de reprise est fourni au Client.

4.4 L'avoir est valable dans un Magasin à enseigne Micromania de France métropolitaine pour une durée de six (6) mois.

4.5 Pour les autres Produits de la liste citée à l'article 4.1, Micromania se réserve la possibilité de proposer une somme en espèces en lieu et place d'un avoir.

Lors des demandes de reprise par le Client, Micromania appliquera une décote en fonction des Produits éligibles à la reprise. Micromania communiquera au Client les décotes appliquées au moment de l'évaluation du Produit, si le Client en fait la demande.

Art 5 – Transfert de propriété

5.1 Le Contrat de reprise se forme dès l'accord sur la chose (le Produit) et sur le prix entre Micromania et le Client.

5.2 Le lieu de reprise des Produits s'effectue en magasin

Art. 6 – Mentions légales et responsabilité

6.1 Micromania ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de situation fortuite, de force majeure, de perturbation ou de grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications, d'inondation, d'incendie.

6.2 Reprise de consoles d'occasion

Il est de la responsabilité du Client de veiller à la suppression de ses données personnelles à l'intérieur de la console qu'il projette de faire reprendre par Micromania.

La responsabilité de Micromania ne saurait être engagée du fait de l'absence de suppression de ses données personnelles par le Client.

Micromania n'étant pas le responsable de traitement desdites données, au sens la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite « Loi Informatique et Libertés », elle n'est tenue à aucune

obligation de sécurité quant aux données laissées par le Client à l'intérieur de la console reprise. Sa responsabilité ne saurait donc en aucun cas être engagée en cas d'utilisation, ou de vol desdites données par tout tiers.

6.3 Micromania n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, dommage ou frais, qui pourrait survenir.

Art. 7 - Droit applicable

7.1 Le présent Contrat est soumis à la loi française.

7.2 La langue du présent Contrat est la langue française.

Art. 8 – Litiges

8.1 En cas de litige une solution amiable sera recherchée avant tout recours judiciaire. La recherche préalable d'une solution amiable n'interrompt pas les délais pour agir en garantie.

8.2 Réclamation

Toute réclamation doit être adressée au service consommateurs :

<https://www.micromania.fr/contacts>

ou

MICROMANIA
Service Client
955 route des Lucioles
BP 09
06901 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

8.3 Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CG et tout contrat conclu avec le Client sera de la compétence de l'ensemble des Tribunaux de Paris, nonobstant toute demande incidente, appel en garantie, procédure de référé ou pluralité de défendeurs.

Art. 9 – Acceptation du Client

Les présentes CGA sont expressément agréés et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire.

Conditions générales de ventes en magasin

CONDITIONS GENERALES DE VENTE MAGASIN

Applicables à compter du 18 Mars 2016

Art. 1 - Identification de la Société

La société Micromania (ci-après Micromania) est une société par actions simplifiée au capital de 156.156.960,00 Euros, dont le siège social est situé 955 Route des Lucioles - 06560 VALBONNE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grasse sous le numéro 480.705.946.

Art. 2 - Champ d'application - Terminologie – Modification des Conditions Générales de Ventes

2.1 Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « les CGV »), établies conformément au principe de transparence qui préside aux relations entre Micromania et les clients, forment un tout indissociable avec les offres commerciales établies par Micromania.

2.2 Les CGV régissent les ventes de jeux, consoles, accessoires et guides (ci-après « les Produits ») par Micromania aux clients consommateurs (ci-après « les Clients ») souhaitant effectuer un achat direct en magasin.

2.3 Les présentes CGV établissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de Produits par Micromania ; elles s'appliquent à toute vente de Produits neufs et/ou de Produits d'occasion réalisée par Micromania à un Client en magasin.

2.4 Il est précisé que le Client doit avoir la capacité juridique de contracter.

2.5 Tout achat implique, au préalable, l'adhésion sans réserve aux présentes CGV qui sont accessibles aisément dans les magasins Micromania.

2.6 Micromania se réserve le droit de modifier les présentes CGV. Cependant, tout achat sera régi par les CGV en vigueur au moment de la vente.

2.7 Si l'une quelconque des clauses des CGV se révélait nulle pour quelque motif que ce soit, seule la clause concernée serait réputée non écrite, toutes les autres dispositions étant intégralement maintenues.

2.8 Les présentes CGV sont communiquées sans délai à tout Client qui en fait la demande.

Art. 3 - Prix et conditions de règlement

3.1 Les prix sont fermes et définitifs. Les prix applicables sont ceux affichés en magasin et confirmés lors de l'achat. Tout changement de prix postérieur à l'achat est sans effet sur celui-ci.

3.2 Les prix des Produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils tiennent compte du taux de TVA applicable au jour de la vente. Tous les Produits sont payables en euros.

3.3 Les articles demeurent la propriété de Micromania jusqu'au complet paiement du prix par le Client.

3.4 Des modifications de prix pourront intervenir à la hausse comme à la baisse, en fonction des modifications de taux des taxes ou des contributions, notamment environnementales, ainsi que dans l'hypothèse de la création de telles taxes. Les prix applicables sont ceux en vigueur au moment de la vente.

3.5 Le paiement des Produits s'effectue par carte bancaire (Visa, MasterCard, autres cartes bleues ou cartes Aurore en fonction des points de vente), chèque (sur présentation d'une pièce d'identité), ou espèces dans la limite de mille euros (1.000) € TTC.

3.6 Micromania propose également un service de paiement en plusieurs fois (OZITO) qui ne peut toutefois dépasser un délai de trois (3) mois, sous réserve du paiement de la somme de deux euros quatre-vingt-dix neuf centimes (2,99) € pour toute transaction allant jusqu'à cent quatre-vingt dix-neuf euros et quatre-vingt dix-neuf centimes (199,99) € et quatre euros quatre-vingt dix-neuf centimes (4,99) € pour un montant supérieur à deux cents (200) euros, pour frais de dossier et de la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

3.7 Micromania propose à ses Clients, la possibilité d'offrir des cartes cadeaux à des tiers, utilisables dans tous les magasins Micromania, d'un montant minimum de vingt (20) euros et maximum de cinq cents (500) euros. La carte cadeau est valable un (1) an à compter de sa date d'émission.

Une carte cadeau ne peut être remboursée, toute vente est définitive.

L'achat d'une carte cadeau ne peut être effectué qu'en espèces, chèque ou carte bancaire.

Toute demande de paiement en avoirs, OZITO ou paiement en 10 fois ne pourra pas être validée en caisse.

3.8 Le Client peut compléter le paiement relatif à l'achat d'un (des) Produit(s) à l'aide d'un bon de fidélité, d'un avoir ou d'une carte cadeau acceptée dans les magasins Micromania.

Micromania accepte également les chèques cadeaux (se renseigner auprès des conseillers de vente pour connaître les types de chèques cadeaux pouvant être acceptés).

Art 4 - Formation du contrat de vente

4.1 Le Contrat de Vente se forme dès l'accord sur la chose (le Produit) et sur le prix entre Micromania et le Client.

4.2 Le lieu de délivrance des Produits s'entend des magasins Micromania.

4.3 Micromania est un magasin de vente au détail. Toute demande d'un client présentant un caractère anormal ou réalisée de mauvaise foi pourra être refusée par Micromania.

Art 5 – jeux neufs vendus sans blister

Afin d'éviter d'éventuels vols en magasins, certains jeux neufs peuvent être descellés et vidés de leur contenu.

Micromania garantit que ces jeux sont bien neufs !

Si le client souhaite obtenir un jeu scellé, il peut en faire la demande, sous réserve de disponibilité, auprès de ses conseillers présents en magasin.

Art 6 - Codes à usage unique

Certains Produits vendus par Micromania sont porteurs d'un code à usage unique que le Client devra entrer lors de l'installation du Produit.

Le Client reconnaît avoir connaissance de l'existence de ce code à usage unique qui ne pourra être transmis en cas de revente du Produit.

Les contenus additionnels (code de téléchargement, DLC, bonus...) ne sont pas inclus dans les Produits d'occasion. Si certains Produits d'occasion comportent des fonctionnalités en ligne, MICROMANIA informe le Client qu'il est possible qu'elles aient déjà été utilisées.

Art. 7 – Retour des produits

7.1 Micromania s'engage à rembourser, selon les modalités prévues à l'article 7, ou échanger les Produits (dans la limite des stocks disponibles) aux Clients dans un délai de trente (30) jours suivants de la date d'achat. Dans ce cas, le Client rapporte le Produit dans son emballage d'origine directement en magasin. Tout remboursement ou échange (qui ne peut être sollicité que dans la limite des stocks disponibles) ne pourra être effectué que sur présentation d'une preuve d'achat et sous réserve que le produit soit retourné dans son emballage d'origine.

Produit acheté neuf

7.1.1 Si le produit n'a pas été ouvert ou s'il est considéré comme neuf, qu'il a été acheté avec une Mégacarte, qu'il a été réglé en espèces ou par carte bancaire et que le client possède une preuve d'achat, il est possible de le rembourser en espèces pour une somme inférieure à 75 €, sous réserve que le retour soit effectué le jour même de l'achat, la date mentionnée sur la preuve d'achat faisant foi.

Si le produit a été acheté avec un autre mode de règlement ou si le remboursement est supérieur à 75 €, un avoir est émis et pourra être remboursé par le siège social sur demande expresse du client.

Dans tous les cas un achat qui a été fait à l'aide d'un avoir ou d'une reprise occasion ne pourra pas être remboursé.

7.1.2 Si le produit n'a pas été ouvert, qu'il a été acheté avec une Mégacarte, qu'il a été réglé en espèces ou par carte bancaire et que le client possède une preuve d'achat, il est possible de le rembourser en espèces pour une somme inférieure à 20 €, sous réserve que le retour soit effectué sous 8 jours à compter de la date d'achat, la date mentionnée sur la preuve d'achat faisant foi.

Si le produit a été acheté avec un autre mode de règlement ou si le remboursement est supérieur à 20 €, un avoir est émis et pourra être remboursé par le siège social sur demande expresse du client.

Dans tous les cas un achat qui avait été fait à l'aide d'un avoir ne pourra pas être remboursé.

7.1.3 Si le produit n'a pas été ouvert, un avoir est émis et pourra être remboursé par le siège social sur demande expresse du client, pour tout retour au-delà de 8 jours et dans un délai d'1 mois à compter de la date d'achat, la date mentionnée sur la preuve d'achat faisant foi.

Dans tous les cas un achat qui avait été fait à l'aide d'un avoir ne pourra pas être remboursé.

7.1.4 Retour d'un produit ouvert :

Le produit est considéré comme occasion s'il a été ouvert.

Le produit est rachaté au prix de l'occasion et un avoir est émis sans possibilité de remboursement.

Produit acheté d'occasion

7.1.5 S'il a été acheté avec une Mégacarte, qu'il a été réglé en espèces ou par carte bancaire et que le client possède le numéro de ticket, il est possible de le rembourser en espèces pour une somme inférieure à 75 €, sous réserve que le retour soit effectué le jour même de l'achat uniquement, la date mentionnée sur la preuve d'achat faisant foi..

Si le produit a été acheté avec un autre mode de règlement ou si le remboursement est supérieur à 75 €, un avoir est émis et pourra être remboursé par le siège social sur demande du client en magasin.

Dans tous les cas un achat qui a été fait à l'aide d'un avoir ne pourra pas être remboursé.

7.1.6 Au-delà d'un (1) jour à compter de la date de l'achat, un avoir est émis à l'aide d'un numéro de Mégacarte sans possibilité de remboursement.

7.2 Tout produit ouvert ne pourra pas être repris à son prix d'origine.

7.3 Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée.

Art. 8 - Remboursement

8.1 Aucun remboursement en espèces n'est effectué par Micromania en magasin, à l'exception des demandes effectuées le jour même de l'achat et portant sur une somme inférieure à 75 euros, la date figurant sur le ticket de caisse présenté par le client comme preuve de son achat faisant foi.

8.2 Le Client est tenu de se renseigner auprès du conseiller Micromania, étant précisé que toute demande de remboursement doit être faite par un conseiller Micromania auprès du siège social (sur présentation d'un avoir).

8.3 La demande de remboursement sera étudiée par le siège social de Micromania qui se réserve le droit de la refuser.

8.4 En tout état de cause, aucune demande de remboursement ne pourra être formulée par le Client au-delà d'un délai de trente (30) jours à compter de la date d'achat du Produit.

8.5 Le remboursement total de la transaction ne peut avoir lieu si dans la vente d'origine il y a eu une reprise d'occasion, un avoir (papier ou électronique), un chèque cadeau, un chèque fidélité ou une carte cadeau.

8.6 Le client ne pourra pas obtenir de remboursement de la différence de prix s'il trouve son produit moins cher dans une enseigne concurrente.

8.7 Micromania ne pratique pas la politique du « satisfait ou remboursé ».

Art. 9 – Garanties

9.1 – Garantie commerciale offerte par les éditeurs / constructeurs

Le Client bénéficie, sur les Produits, d'une garantie « éditeurs » ou « constructeurs » selon les modalités suivantes :

- Le Client bénéficie d'une garantie panne au déballage d'un (1) mois après l'achat de sa console. (Sauf mention contraire)
- Après ce délai, pour les consoles et accessoires : la garantie dépend des références de la console et de l'accessoire concerné (renseignements auprès de vos conseillers) ;
- Jeux neufs : garantis un (1) an par l'éditeur dont trois (3) mois en magasin
- Pour le matériel audio : la garantie dépend de la référence.

(Renseignements auprès de vos conseillers).

Il est précisé que :

- Nintendo France possède son propre Service après-vente. Pour tout retour ou question sur les consoles, jeux et accessoires de marque Nintendo, rendez-vous sur le site www.nintendo.fr .
- Certains Constructeurs ou Editeurs traitent leur SAV en direct, pour tout ou partie de leur gamme de produits.

Le Client est tenu de se renseigner auprès des conseillers de vente sur la liste des contacts SAV concernés.

Le Client bénéficie également d'une panoplie de services définis dans l'article 9 infra.

9.2 – Garanties légales

Le Client bénéficie de la garantie légale de conformité dans les conditions des articles L. 211-4 et suivants du Code de la consommation, et de la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue dans les conditions des articles 1641 et suivants du Code civil. Ces dispositions sont reproduites en Annexe des présentes CGV.

Garantie légale de conformité :

- Le Client bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- Le Client peut obtenir le remplacement du bien ;

NB : la réparation du bien représentant un coût disproportionné pour Micromania, le client peut uniquement prétendre au remplacement de son produit non-conforme, en application de l'article L. 211-9 du Code de la consommation.

- Le Client est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est de six mois pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'Article 9.1 et des Services proposés à l'Article 10 des présentes Conditions Générales de Vente.

Garantie contre les défauts cachés de la chose vendue :

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de [l'article 1641](#) du code civil

Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à [l'article 1644](#) du code civil.

9.2.1 – Garantie légale de conformité (Articles L 211-4 et suivants du Code de consommation)

Micromania s'engage, en cas de vente d'un Produit non conforme et au choix du Client, soit à remplacer le Produit par un Produit identique en fonction des stocks disponibles, soit à remplacer le Produit par un Produit de qualité et de prix équivalent en fonction des stocks disponibles, soit à rembourser le Client du prix du Produit.

9.2.2 – Garantie légale des vices cachés (Articles 1641 et suivants du Code civil)

Micromania s'engage, en cas de vente d'un Produit révélant un vice caché et au choix du Client, soit à remplacer le Produit par un Produit identique en fonction des stocks disponibles, soit à remplacer le Produit par un Produit de qualité et de prix équivalents en fonction des stocks disponibles, soit à rembourser le Client du prix du Produit, soit à rembourser au Client une partie du prix du Produit sans remplacer ce dernier.

9.2.3 – Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie les Produits modifiés, réparés, intégrés ou ajoutés par le Client ou toute autre personne non autorisée par Micromania.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du bien ou de force majeure.

Art. 10 - Services proposés par Micromania

Micromania propose à ses Clients les services suivants :

10.1. Extensions de garantie

Micromania propose, indépendamment et en sus des garanties légales :

- L'extension de garantie pour les consoles neuves et d'occasion et accessoires conformément aux dispositions du contrat de garantie, ce service payant étant géré par notre partenaire SPB courtier en assurance,
- le Jeu Indestructible (sauf PC) échangeable par la même référence (service payant),

La garantie des jeux pendant un (1) an dans la limite d'un (1) échange, selon les modalités suivantes :

- prix du jeu strictement inférieur à 29.99€ (prix d'achat par le Client) : garantie pour un (1) an à 1€ pour l'année ;
- prix du jeu supérieur ou à égal à 29.99€ (prix d'achat par le Client) : garantie pendant un (1) an à 3€ pour l'année.

10.2. Autres Services

- la possibilité de réserver des nouveautés avant leur sortie, étant précisé qu'un acompte pourra être demandé au Client pour toute version Collector ou édition limitée des jeux vidéo ainsi que sur les consoles. La réservation est garantie durant 48h après la sortie officielle du produit, et 72h pour un client « statut Premium ». L'utilisation de l'acompte pour l'achat d'un produit autre que celui réservé entraîne l'annulation automatique de la réservation qui y est rattachée.
- le paiement en quatre (4) fois dans les conditions définies à l'article 3.6
- l'achat de carte cadeau,
- la reprise des jeux, consoles et accessoires (même abimés) conformément aux modalités prévues dans les CGV Reprises disponibles en magasin.
- Les Goodies à la réservation « x quantités de goodies pour certains produits » sur les pièces disponibles sur l'ensemble du réseau Micromania et Dock Games. La réception des DLC (downloadable content) relevant de la responsabilité des éditeurs de jeux, ces derniers peuvent être disponibles avec 72h de décalage.

Art. 11 - Contenus dématérialisés – Langue du compte d'utilisateur

Micromania propose à ses Clients l'accès à certains contenus dématérialisés. Pour pouvoir bénéficier de ces contenus, Client est informé que son compte d'utilisateur doit nécessairement être un compte d'utilisateur français.

Art. 12 - Mentions légales et responsabilité

12.1 Micromania ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de situation fortuite, de force majeure, de perturbation ou de grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications, d'inondation, d'incendie.

12.2 Micromania n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, dommage ou frais, qui pourraient survenir.

Art. 13 – Mégacarte

13.1 Micromania propose à ses Clients le bénéfice d'une carte de fidélité (ci-après Mégacarte) qui leur permet d'accéder à des privilèges exclusifs. Pour obtenir toutes les informations utiles, le Client est invité à consulter le site www.micromania.fr rubrique « ma Mégacarte » pour connaître les différents statuts et avantages liés à la détention de la Mégacarte.

13.2 La Mégacarte permet de cumuler des points à chaque achat. Pour ce faire, la Mégacarte doit être présentée à chaque passage en caisse, étant précisé qu'aucun cumul de points sur la Mégacarte n'est possible, a posteriori, une fois la transaction validée.

13.3 Micromania propose à ses Clients détenteurs de la Mégacarte, des bons permettant d'acheter des produits vendus par Micromania, conformément aux modalités et validités suivantes :

- le bon de fidélité, en fonction du nombre de point de fidélité : (six) 6 mois,
- le bon bonus, en fonction du nombre de point de fidélité : un (1) mois,
- le bon promotionnel : six (6) semaines à compter de sa date d'émission,
- le bon anniversaire : un (1) mois (pour les clients Premium ayant une adresse mail valide) à compter de sa date d'émission,
- l'avoir ticket ou l'avoir carte : six (6) mois à compter de sa date d'émission,

Art. 14 – Propriété Intellectuelle

Les Produits sont vendus avec une licence d'utilisation non cessible et non exclusive. Il est interdit de procéder à toute copie autre que celles autorisées dans le cadre de la législation en vigueur. Ces Produits font l'objet de droits d'utilisation personnels et spécifiques règlementant les diffusions publiques et les locations.

Art. 15 – Droit applicable

15.1 Le présent Contrat est soumis à la loi française.

15.2 La langue des CGV est la langue française.

Art. 16 – Règlement des litiges

16.1 En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant tout recours judiciaire. La recherche préalable d'une solution amiable n'interrompt pas les délais pour agir en garantie.

16.2 Réclamation

Toute réclamation doit être adressée au service consommateurs <https://www.micromania.fr/contacts> ou

MICROMANIA
Service Client
955 route des Lucioles
BP 09
06901 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

16.3 Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV et tout contrat conclu avec le Client sera de la compétence de l'ensemble des Tribunaux d'Instance.

Art. 17 – Acceptation de l'Acheteur

Les présentes CGV sont expressément agréés et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire.

Conditions générales de ventes Zing

Art. 1 - Identification de la société Micromania

La société Micromania (ci-après Micromania) est une société par actions simplifiée au capital de 156.156.960,00 Euros, dont le siège social est situé 955 Route des Lucioles - 06560 VALBONNE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grasse sous le numéro 480.705.946.

Micromania exploite un magasin sous l'enseigne ZING (marque n° 15 4 170 110, déposée par Micromania) situé Centre commercial BELLE EPINE, 94320 THIAIS (ci après ZING), magasin de vente au détail de produits « Pop Culture », qui sont des produits dérivés inspirés du cinéma, de séries TV, de bandes dessinées, de musique et de l'univers des jeux vidéo (ci-après les Produits).

Art. 2 - Champ d'application - Terminologie – Modification des Conditions Générales de Ventes

2.1 Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « les CGV »), établies conformément au principe de transparence qui préside aux relations entre Micromania et les clients, forment un tout indissociable avec les offres commerciales établies par Micromania et réservées aux clients de ZING.

2.2 Les CGV régissent les ventes de Produits au sein du magasin ZING aux clients consommateurs (ci-après « les Clients »).

2.3 Les présentes CGV établissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de Produits par Micromania ; elles s'appliquent à toute vente de Produits neufs réalisée par Micromania à un Client dans le magasin ZING.

2.4 Il est précisé que le Client doit avoir la capacité juridique de contracter.

2.5 Tout achat implique, au préalable, l'adhésion sans réserve aux présentes CGV qui sont accessibles aisément dans le magasin ZING.

2.6 Micromania se réserve le droit de modifier les présentes CGV. Cependant, tout achat sera régi par les CGV en vigueur au moment de la vente.

2.7 Si l'une quelconque des clauses des CGV se révélait nulle pour quelque motif que ce soit, seule la clause concernée serait réputée non écrite, toutes les autres dispositions étant intégralement maintenues.

2.8 Les présentes CGV sont communiquées sans délai à tout Client qui en fait la demande.

Art. 3 - Prix et conditions de règlement

3.1 Les prix sont fermes et définitifs.

3.2 Les prix des Produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils tiennent compte du taux de TVA applicable au jour de la vente. Tous les Produits sont payables en euros.

3.3 Les articles demeurent la propriété de Micromania jusqu'au complet paiement du prix par le Client.

3.4 Des modifications de prix pourront intervenir à la hausse comme à la baisse, en fonction des modifications de taux des taxes ou des contributions, notamment environnementales, ainsi que dans l'hypothèse de la création de telles taxes. Les prix applicables sont ceux en vigueur au moment de la vente.

3.5 Le paiement des Produits s'effectue par carte bancaire (Visa, MasterCard, autres cartes bleues ou cartes Aurore en fonction des points de vente), chèque (sur présentation d'une pièce d'identité), ou espèces dans la limite de 1.000 € TTC.

3.6 Micromania propose également un service de paiement en plusieurs fois (OZITO) qui ne peut toutefois dépasser un délai de trois (3) mois, sous réserve du paiement de la somme de un euro cinquante centimes (1,50) € pour toute transaction allant jusqu'à cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (199,99) € et deux (2) € pour un montant supérieur à deux cents euros (200) €, pour frais de dossier et de la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

3.7 Micromania propose à ses Clients, d'offrir des cartes cadeaux à des tiers, utilisables dans le magasin ZING, d'un montant minimum de vingt (20) € et maximum de cinq cents (500) €. La carte cadeau est valable un (1) an à compter de sa date d'émission.

Une carte cadeau ne peut être remboursée, toute vente est définitive.

L'achat d'une carte cadeau ne peut être effectué qu'en espèces, chèque ou CB.

3.8 Le Client peut compléter le paiement relatif à l'achat d'un (des) Produit(s) à l'aide d'un bon de fidélité, d'un avoir ou d'une carte cadeau acceptée dans les magasins ZING.

Micromania accepte également le paiement en chèques cadeaux dans le magasin ZING (se renseigner auprès des conseillers de vente pour connaître les chèques cadeaux pouvant être acceptés)

Art 4 - Formation du contrat de vente

4.1 Le Contrat de Vente se forme dès l'accord sur la chose (le Produit) et sur le prix entre Micromania et le Client.

4.2 Le lieu de délivrance des Produits s'entend du magasin ZING.

4.3 ZING est un magasin de vente au détail. Toute demande d'un client présentant un caractère anormal ou réalisée de mauvaise foi pourra être refusée par Micromania.

Art 5 - Retour des produits

5.1 Micromania s'engage à rembourser, selon les modalités prévues à l'article 6, ou échanger les Produits (dans la limite des stocks disponibles) aux Clients dans un délai de trente (30) jours suivants de la date d'achat. Dans ce cas, le Client rapporte le Produit dans son emballage d'origine directement en magasin. Tout remboursement ou échange (qui ne peut être sollicité que dans la limite des stocks disponibles) ne pourra être effectué que sur présentation d'une preuve d'achat et sous réserve que le Produit soit retourné intact dans son emballage d'origine.

5.1.1 Si le Produit n'a pas été ouvert ou s'il est considéré comme neuf, qu'il a été acheté avec une ZING-Carte, qu'il a été réglé en espèces ou en CB et que le client possède une preuve d'achat, il est possible de le rembourser en espèces pour une somme inférieure à 75 € (retour le jour même de l'achat)

Si le Produit a été acheté avec un autre mode de règlement ou si le remboursement est supérieur à 75 €, un avoir est émis et pourra être remboursé par le siège social de Micromania sur demande expresse du Client.

Dans tous les cas un achat qui a été fait à l'aide d'un avoir ne pourra pas être remboursé.

5.1.2 Si le Produit n'a pas été ouvert, qu'il a été acheté avec une ZING-Carte, qu'il a été réglé en espèces ou en CB et que le Client possède une preuve d'achat, il est possible de le rembourser en espèces pour une somme inférieure à 20 € (retour sous 7 jours)

Si le Produit a été acheté avec un autre mode de règlement ou si le remboursement est supérieur à 20 €, un avoir est émis et pourra être remboursé par le siège social de Micromania sur demande expresse du Client.

Dans tous les cas, un achat qui avait été fait à l'aide d'un avoir ne pourra pas être remboursé.

5.1.3 Si le Produit n'a pas été ouvert, un avoir est émis et pourra être remboursé par le siège social de Micromania sur demande expresse du Client (Retour au-delà de 7 jours et dans un délai d'1 mois)

Dans tous les cas, un achat qui avait été fait à l'aide d'un avoir ne pourra pas être remboursé.

5.1.4 Retour d'un Produit ouvert :

Tout Produit ouvert est considéré comme d'occasion et ne pourra pas être repris sauf dans les cas de mise en œuvre d'une garantie légale ou commerciale.

5.2 Au-delà du 1er jour, un avoir est émis à l'aide d'un numéro de ZING-carte sans possibilité de remboursement.

5.3 Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée.

Art. 6 – Remboursement

6.1 Aucun remboursement en espèces n'est effectué par Micromania dans le magasin ZING (au-delà du jour de l'achat) et dans les conditions de l'article 5.1.1

6.2 Le Client est tenu de se renseigner auprès du conseiller ZING étant précisé que toute demande de remboursement doit être faite par un conseiller Micromania auprès du siège social de Micromania (sur présentation d'un avoir).

6.3 La demande de remboursement sera étudiée par le siège social de Micromania qui se réserve le droit de la refuser.

6.4 En tout état de cause, aucune demande de remboursement ne pourra être formulée par le Client au-delà d'un délai de trente (30) jours à compter de la date d'achat du Produit.

6.5 Le remboursement total de la transaction ne peut avoir lieu si dans la vente d'origine il y a eu un avoir (papier ou électronique), un chèque cadeau, un chèque fidélité ou une carte cadeau.

6.6 Le Client ne pourra pas obtenir de remboursement de la différence de prix s'il trouve son Produit moins cher dans une enseigne concurrente.

6.7 Micromania ne pratique pas la politique du « satisfait ou remboursé ».

Art. 7 - Garanties

7.1 – Garantie commerciale

Micromania informe ses Clients, qu'en plus des garanties légales dont ils disposent sur le Produit décrites à l'article 7.2 des présentes, le Client peut éventuellement bénéficier, pour certains Produits, de la garantie commerciale Micromania pour la durée indiquée sur le Produit ou sur la facture.

le Client peut également, le cas échéant, suivant le Produit acheté, bénéficier d'une garantie commerciale constructeur (le Client est invité à se référer aux conditions de la garantie fabricant éventuellement fournie dans l'emballage dudit Produit).

Pour pouvoir bénéficier des éventuelles garanties commerciales sur le Produit, il convient impérativement, pour le Client, de conserver la facture d'achat du Produit ou le ticket de caisse.

7.2 – Garanties légales

7.2.1 – Garantie légale de conformité (Articles L 211-4 et suivants du Code de consommation)

Micromania s'engage, en cas de vente d'un Produit non conforme et au choix du Client, soit à remplacer le Produit par un Produit identique en fonction des stocks disponibles, soit à remplacer le Produit par un Produit de qualité et de prix équivalent en fonction des stocks disponibles, soit à rembourser le Client du prix du Produit.

7.2.2 – Garantie légale des vices cachés (Articles 1641 et suivants du Code civil)

Micromania s'engage, en cas de vente d'un Produit révélant un vice caché et au choix du Client, soit à remplacer le Produit par un Produit identique en fonction des stocks disponibles, soit à remplacer le Produit par un Produit de qualité et de prix équivalents en fonction des stocks disponibles, soit à rembourser le Client du prix du Produit.

7.2.3 – Exclusion de garantie

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation ou d'utilisation non-conforme aux prescriptions du fabricant, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du bien ou de force majeure.

Sont exclus de la garantie les Produits modifiés, réparés, intégrés ou ajoutés par le Client ou toute autre personne non autorisée par Micromania.

Art. 8 – Services proposés par Micromania

Micromania propose à ses Clients les services suivants :

- la possibilité de réserver des nouveautés avant leur sortie, étant précisé qu'un acompte pourra être demandé au Client. La réservation est garantie durant 48h après la sortie officielle du produit.
- le paiement en quatre (4) fois dans les conditions définies à l'article 3.6.
- l'achat de carte cadeau.

Art. 9 - Mentions légales et responsabilité

9.1 Micromania ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de situation fortuite, de force majeure, de perturbation ou de grève totale ou partielle d'inondation, d'incendie.

9.2 Micromania n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, dommage ou frais, qui pourraient survenir.

Art. 10 – ZING-Carte©

10.1 Micromania propose à ses Clients le bénéfice d'une carte de fidélité (ci-après ZING-Carte) qui leur permet d'accéder à des privilèges exclusifs. Pour obtenir toutes les informations utiles, le Client est invité à consulter le site www.Micromania.fr rubrique « mon compte » pour connaître les différents avantages liés à la détention de la ZING-Carte.

10.2 La ZING-Carte permet de cumuler 5% de remise à chaque achat, le montant est crédité sur le porte-monnaie électronique de la carte. Pour ce faire, la ZING-Carte doit être présentée à chaque passage en caisse étant précisé qu'aucun cumul de points sur la ZING-Carte n'est possible, a posteriori, une fois la transaction validée.

10.3 Micromania propose à ses Clients détenteurs de la ZING-Carte, des bons permettant d'acheter des produits vendus par Micromania, conformément aux modalités qui suivent :

- le bon promotionnel : valable six (6) semaines à compter de sa date d'émission,
- l'avoir ticket ou l'avoir carte : valable un (1) an à compter de sa date d'émission.

Art. 11 - Propriété Intellectuelle

Les Produits sont vendus avec une licence d'utilisation non cessible et non exclusive. Il est interdit de procéder à toute copie autre que celles autorisées dans le cadre de la législation en vigueur. Ces Produits font l'objet de droits d'utilisation personnels et spécifiques règlementant les diffusions publiques et les locations.

Art. 12 - Droit applicable - litiges

12.1 En cas de litige, une solution amiable sera systématiquement recherchée avant tout recours judiciaire. La recherche préalable d'une solution amiable n'interrompt pas les délais pour agir en garantie.

12.2 Le présent Contrat est soumis à la loi française.

12.3 La langue des CGV est la langue française.

12.4 Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV et tout contrat conclu avec le Client sera de la compétence de l'ensemble des Tribunaux d'Instance.

Art. 13 – Acceptation du Client

Les présentes CGV sont expressément agréés et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire.